

VOX FAMILY

La musique
c'est du lien



PROJET ASSOCIATIF

LE MOT DE LA FONDATRICE

« *Il ne faut pas enseigner la musique aux enfants pour en faire de grands musiciens, mais pour qu'ils apprennent à écouter et, par conséquent, à être entendus...* »
Claudio Abbado, chef d'orchestre.

C'est sur cette base de réflexion que notre association a vu le jour. La musique fait lien, comme moyen d'expression « magique » à la portée de tous. C'est un formidable support pour débloquent les canaux de communication, éveiller ce qui est endormi, recréer du dialogue.

En croisant les travaux des neuro-scientifiques effectués sur la musique et le cerveau, le travail des sociologues et psychologues sur les bénéfices du terrain de « jeu » dans la relation parents-enfants, les récents rapports du ministère de la culture sur la santé culturelle du tout petit, des travaux des musicothérapeutes, de l'utilisation de l'art dans les structures de santé, nous avons fait cette connexion : la musique.

Notre association est née de cette volonté d'englober les terrains de la petite enfance, de la famille, du handicap, de la précarité et de la santé pour proposer des ateliers musicaux adaptés à chacun des publics concernés.

En mettant en synergie une méthodologie et une approche musico-thérapeutique singulière et le désir d'aller plus loin dans l'éveil culturel des tout petits de la part de nos partenaires de la petite enfance, le besoin réel de renforcer les liens parents-enfants dans les structures accueillant des familles en grande précarité sociale, le besoin de créer du lien de confiance dans les hôpitaux pédiatriques entre parents, enfants et soignants, nous avons pensé **Vox Family** pour répondre à tous ces besoins.



Vox Populi, c'est la voix du peuple.

En créant **Vox Family**, nous espérons avoir créé la voix - voie ? - de la famille, en mettant en lumière la musique comme un support de développement psycho-moteur et de communication universel, quels que soient le milieu social, la langue parlée, l'âge ou les aptitudes.

Parce que la musique, c'est du lien humain.

Barbara SOUFFIR

NOS MISSIONS

Petite Enfance

- Développer l'**éveil musical et culturel du tout petit** sous forme d'ateliers dans les structures d'accueil de la petite enfance.
- Proposer des modules de formations aux professionnel.les de la petite enfance.

Proposer des dispositifs d'accompagnement **musico-thérapeutiques** au sein de structures hospitalières pour **accompagner les soins douloureux et apaiser les souffrances** psychiques ou physiques des patients.

Hôpital et pédiatrie

Parentalité et précarité

- Proposer des ateliers culturels et musicaux pour les tout petits et leurs parents dans une démarche de **soutien à la parentalité**.
- Adapter ces ateliers aux familles en **grande fragilité sociale** dans le même souci de soutien à la parentalité et d'**inclusion**.

En somme, nous agissons pour promouvoir l'échange, la médiation, la réflexion avec les acteurs de la petite enfance, de la santé et de l'accompagnement social autour de l'éveil culturel et musical comme outil de développement psycho-moteur, d'inclusion et de bien être pour tous les enfants. La musique n'est pas ici un terrain d'apprentissage, mais un terrain de jeu, de restauration du lien, de l'épanouissement de la créativité.

NOS VALEURS

- ❖ Le **respect** de l'enfant et des familles dans leur intégrité, leur singularité et leurs choix. Dans cette logique, nous faisons le choix délibéré de ne jamais montrer le visage des enfants sur nos supports de communication.
- ❖ Principe de **neutralité** et de laïcité, notamment en matière de conviction religieuse, philosophique et politique, dans la limite et le respect de la liberté des autres.
- ❖ Le droit à toutes les familles et enfants à bénéficier de **nourriture culturelle d'ateliers de même qualité** quels que soient leur milieu social et leurs origines.
- ❖ L'inclusion pleine et enthousiaste de tous les acteurs de la vie de la famille dans l'atelier musical (professionnel.le de la petite enfance, soignant, accompagnant...).
- ❖ Le professionnalisme et l'**exigence de qualité et de créativité** de nos intervenant.es musicien.nes et musicothérapeutes, pour une adaptabilité à tous les publics que nous rencontrons.
- ❖ La **transmission** de notre savoir-faire auprès des professionnel.les de la petite enfance, de la santé, et du social.
- ❖ Offrir des moments musicaux **accessibles à tous.tes**, sans limite d'âge, de langue ou d'aptitude psycho-motrices.
- ❖ L'humour, l'imagination, la fantaisie, l'**enthousiasme** que nous cherchons à communiquer à chacune de nos interventions.



LA « VOX FAMILY »

BUREAU

Président : Frédéric MILLAND

Administrateur de production dans les domaines du spectacle vivant et concerts, acteur de l'accompagnement et du financement de projets culturels.

Trésorière : Marion BONILAURI-MOIRE

Médiatrice culturelle, praticienne du « Jeu de Peindre » (méthode art-thérapeutique fondée sur la production picturale libre), responsable d'un café associatif.

COMITÉ D'ADMINISTRATION

Sophie LASCOMBE - Directrice Générale Adjointe d'Emmaüs Solidarité

Romain MULTON - Médecin d'établissement (Hôpital Sainte Camille)

Hanna GABSI - Coordinatrice pédagogique d'un groupe de crèche associatif

Juliette TOURET - Musicothérapeute

DIRECTION

Direction Générale : Barbara SOUFFIR - Fondatrice, musicothérapeute et musicienne intervenante

Direction Nouvelle Aquitaine : Guillaume SCIOTA - Musicien intervenant et producteur d'artistes

LES « TROIS BONNES FÉES »

Lucile GUEZ - Développement et recherche de partenariats

Julie COCAGNE - Chargée de communication

Lola KOPRAK - Graphisme et webmaster

MUSICIEN.NES INTERVENANT.ES PERMANENTS ET BÉNÉVOLES

Agathe MERLEAU PONTY - Chant lyrique

Olga VASSILIEFF - Accordéon

Sandrine MONLEZUN - Chants du monde et percussions

Georgina ATTIAS - Chant, guitare

Maude SCHINDLER - Batterie, percussions

Mélissa VOVARD - Chant, ukulélé

Marie-Charlotte NANTAS - Chant Lyrique

Dorothée PIERSON - Chant, percussions, art-thérapie

Basile FARKAS - Chant, guitare

Syd ALEXANDER - Chant, guitare

Loïc PEREZ - Chant, guitare

John SOUFFIR - Harmonica, percussions

Gwennaëlle AVEILLAN - Saxophone

Susana PIZARRO - Chant, percussions

Charles AURAMBAULT - Guitare, guitare slide indienne

William ROWLEY - Chant, guitare

NOTRE HISTOIRE

2015 AU DÉPART...

Barbara Souffir est fraîchement diplômée en musicothérapie et techniques psychomusicales du Centre International de Musicothérapie.

Après un an de stage à l'Hôpital Necker, des expériences en oncologie pédiatrique à l'Institut Gustave Roussy, et à l'Hôpital Robert Debré, elle commence à conceptualiser une méthode d'éveil musical à destination des tout petits dans le cadre d'ateliers parents-bébés à l'École des Parents et des Educateurs d'Ile de France.

Entre 2016 et 2017, elle passe de 3 ateliers par mois à 20 ateliers par semaine !



Musicothérapie à l'hôpital
Necker Enfants Malades
2015

2017 LES RENCONTRES

En 2017, elle rencontre (feu) Noëlle Button, présidente de l'association ABC et du syndicat de la puériculture parisien, et commence à proposer ses ateliers au sein des crèches de l'association à Paris.

De nouveaux lieux accueillant des tout petits et leurs familles demandent à bénéficier des ateliers (bibliothèques, centres d'hébergement d'urgence, centres sociaux, LAEP...) Des ateliers commencent à être donnés dans les domaines de la santé et du handicap.

À ce stade, une SAS est montée afin de recruter et former de nouvelles intervenant.es en éveil musical pour répondre à la demande croissante d'ateliers. En 2019, trois musiciennes-intervenantes travaillent avec une vingtaine d'établissements.

2022

LE CONSTAT SOCIAL

Les années de terrain nous l'ont prouvé :

l'accès à la culture dès le plus jeune âge est un levier puissant pour le développement de l'enfant , le renforcement du lien parent-enfant et l'inclusion sociale. Pourtant, les structures les plus fragilisées, notamment celles accueillant des familles en grande précarité ou en situation de handicap, peinent à accéder à ce type d'activités, faute de financements ou de ressources internes.

Le rapport publié par le ministère de la culture au sujet de la Santé Culturelle du jeune enfant est un coup de tonnerre :

« Depuis deux décennies, les enfants occidentaux montrent les signes d'une « malnutrition culturelle » (appauvrissement du langage, faible sécurité interne, perte de l'estime de soi, baisse de la résistance à la frustration...) »

Sophie Marinopoulos, [Une stratégie Nationale pour la Santé Culturelle](#), 2019.



Des études montrent que :

- La musique stimule le développement du cerveau de l'enfant, notamment les zones liées au langage, à la motricité et aux émotions [*Harvard University, Center on the Developing Child*].
- Un enfant sur cinq vit aujourd'hui en situation de pauvreté en France [*Insee, 2023*].
- Le besoin de soutien à la parentalité est croissant, en particulier dans les familles isolées, monoparentales, hébergées ou en situation de stress chronique.
- Le manque d'interaction et la surexposition aux écrans chez le tout-petit fait des dégâts sur son développement psycho-moteur.

2023 ET APRÈS...

LE DÉVELOPPEMENT EN ASSOCIATION : LA MUSIQUE COMME DROIT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le Covid est également passé par là, laissant des traces sur le développement des tout petits qui dès leurs premières interactions, n'ont vu que des visages masqués...

En juin 2023, nos partenaires associatifs ont perdu leurs subventions, ils n'ont plus les ressources nécessaires pour bénéficier des ateliers, il faut agir.

(Notre partenaire historique, ABC Puériculture s'est retrouvé dans une situation financière déficitaire et n'a pas pu prolonger notre collaboration pendant un an, cette collaboration a repris en septembre 2024. L'association Aurore - gérant plusieurs Centre d'Hébergement d'Urgence - n'a pu financer qu'un seul atelier parent-enfant sur toute l'année...)

Face à ces constats, nous avons décidé de sortir du modèle entrepreneurial qui ne permettait pas de répondre pleinement à notre **mission d'intérêt général**.

En 2023, sous l'impulsion de Frédéric Milland et Marion Moire, acteurs de la culture et du social, **Vox Family** est devenue une association.



Se joignent à l'assemblée générale la directrice adjointe d'Emmaüs Solidarité, un médecin de l'hôpital Sainte Camille, des musicien.nes, des musicothérapeutes, des professionnel.les de la petite enfance... tous.tes uni.es dans la volonté d'offrir à toutes les familles des ateliers musicaux pour restaurer le lien humain.

En 2024, **Vox Family** est en pleine transition vers ce modèle associatif. Dès 2025, l'intégralité des actions sera portée par l'association, avec une gouvernance partagée, des financements publics et privés et une volonté affirmée de **faire de la musique un droit pour tous.tes, dès la naissance**.

LA SINGULARITÉ DE NOTRE PÉDAGOGIE

Ce qui nous a permis de toucher une grande diversité de structure, c'est spécifiquement notre méthode de travail qui a été pensée et travaillée pendant plusieurs années au gré des expériences.

Cette pédagogie s'axe sur un éveil complet de l'enfant, au niveau sensoriel, moteur, émotionnel et cognitif. Nos ateliers ne cloisonnent pas les disciplines, mais les incluent pleinement dans une démarche cohérente et sensible : éveil corporel, jeu de doigt, contes musicaux, chansons dans une grande variété de langues, danse... avec l'enfant et l'adulte référent au coeur du processus de l'atelier.

- **On peut toucher à tout**

Enfants et adultes sont libres d'explorer les instruments proposés de toutes les manières possibles. Nous mettons à disposition une grande variété d'instruments de qualité (pas de jouets en plastique !) et proposons des instruments de matières et sonorités différentes. Un point commun : tous les instruments sont soigneusement choisis pour que même un tout petit puisse réussir à le faire sonner de façon agréable.

- **On n'est pas contraint**

Les enfants ont le droit de bouger, de pleurer, de laisser sortir leur voix, d'avoir faim, d'être fatigués, de quitter l'atelier... Bref, l'espace de l'atelier n'est pas un espace de contrainte où l'on exige de l'enfant qu'il reste calme et immobile. Place à la liberté de laisser son corps et ses émotions s'exprimer ! Nous accueillons toutes les émotions avec bienveillance.

- **Un moment riche en échanges**

Parents, professionnels de la petite enfance, soignants, accompagnants sont les référents affectifs des enfants. Ces ateliers sont conçus pour que les adultes se reconnectent à leur capacité d'expression créative. Lorsque l'adulte référent laisse parler sa créativité et ses émotions, s'installe alors un dialogue musical non verbal avec l'enfant qui peut lui aussi se laisser aller à créer, explorer ou s'apaiser.



- **Un regard de musicothérapeute**

La spécificité de notre pédagogie se base sur une formation musico-thérapeutique. Nous avons donc l'expertise et le savoir-faire pour une prise en charge « musicale » des enfants ayant des besoins spécifiques (handicaps psycho-moteurs, autisme, troubles TDAH...)

- **Nous créons des contes sonores originaux**

Nous proposons chaque mois des thèmes ludiques et variés ! (« Bonne nuit », « Voyage au Brésil » , « Conte d'hiver », « Voyage au Japon », « Cycle de l'eau en musique », « le corps musicien »...) Lorsque nous travaillons autour d'un pays, les enfants découvrent des instruments traditionnels ainsi que des comptines chantées dans la langue du pays.

- **Notre capacité d'adaptation et d'écoute**

Quel que soit l'espace, le public ou la structure, nous nous adaptons au cadre, aux besoins des professionnel.les qui nous accueillent, aux besoins des familles. Notre cadre est toujours souple pour répondre avec créativité à tous les besoins.

- **Être accessibles à tous.les**

Nous sommes amenés à rencontrer des familles qui ne parlent pas français. Nous savons mener nos ateliers de façon non-verbale, en se focalisant sur des jeux de questions- réponses sonores et nous nous efforçons à élargir notre répertoire de chants dans différentes langues (Lingala, Wolof, Bulgare, Arabe, Russe, Espagnol, Mandarin, Japonais...), dans le but d'inclure aux maximum les familles que nous rencontrons.



Notre charte éthique

Préambule

L'association Vox Family a pour mission de favoriser l'épanouissement, le bien-être et le développement des tout-petits et de leurs familles à travers l'éveil musical, le partage artistique et la musicothérapie.

Notre démarche repose sur une conviction profonde : la musique est un langage universel qui soutient la relation, la sensibilité et le développement global de l'enfant.

Cette charte éthique affirme les valeurs fondamentales qui guident l'ensemble de nos actions et des professionnels qui collaborent avec nous.

Article 1 – Respect de l'enfant et de sa singularité

Chaque enfant est accueilli comme un être unique, porteur de son rythme, de son histoire et de ses émotions.

Les intervenants de Vox Family s'engagent à :

- Favoriser un climat d'écoute, de bienveillance et de sécurité affective ;
- Respecter les besoins, les limites et le consentement implicite ou explicite de l'enfant ;
- Ne jamais forcer la participation, mais inviter l'enfant à vivre l'expérience musicale selon son propre tempo ;
- Encourager l'autonomie, la curiosité et la créativité de l'enfant.

Article 2 – Respect des familles et des partenaires

L'association reconnaît et valorise le rôle central des familles et des équipes éducatives.

Elle s'engage à :

- Établir un dialogue respectueux et coopératif avec les parents et les professionnels des structures partenaires ;
- Prendre en compte les valeurs, cultures et contextes propres à chaque famille ;
- Garantir la confidentialité des échanges et des situations personnelles rencontrées lors des ateliers ou des séances de musicothérapie.

Article 3 – Intégrité, écoute et professionnalisme

Les intervenants de Vox Family agissent avec intégrité, respect et responsabilité.

Ils s'engagent à :

- Intervenir dans le cadre de leurs compétences et formations,
- Observer une posture d'écoute, d'adaptation et de non-jugement,
- Respecter les principes déontologiques de la musicothérapie et de l'éveil artistique,
- Maintenir une attitude professionnelle en toutes circonstances.

Article 4 – Respect de la confidentialité et de la vie privée

Les informations personnelles, les situations familiales ou institutionnelles et les observations cliniques recueillies lors des interventions sont strictement confidentielles.

Elles ne peuvent être partagées qu'avec l'accord explicite des familles et dans l'intérêt de l'enfant.

Article 5 – Droit à l'image et communication

L'association Vox Family accorde une importance primordiale à la protection de l'image des enfants et des familles.

Ainsi :

- Aucun visage d'enfant n'est diffusé sur les supports de communication (site internet, réseaux sociaux, plaquettes, vidéos, etc.) sans l'autorisation des responsables légaux.
- Les images éventuellement utilisées (mains, instruments, plans d'ensemble non identifiants) le sont avec l'accord écrit des familles et dans le respect de leur anonymat ;
- L'association refuse toute utilisation de photographies ou de vidéos qui porterait atteinte à la dignité, à la sécurité ou à la vie privée des enfants.

Article 6 – Engagement collectif

Tous les membres, salariés, intervenants indépendants, bénévoles et partenaires de Vox Family s'engagent à respecter et à promouvoir les principes de la présente charte dans le cadre de leurs missions.

Cette charte reflète la philosophie humaine et artistique de l'association :

« Une musique du lien, de l'écoute et du respect. »

Adoptée par l'association Vox Family le 2 novembre 2023

Siège social : 2 passage Courtois, 75011 PARIS

Président : **Frédéric MILLAND**

Trésorière : **Marion MOIRE**

Directrice Générale : **Barbara SOUFFIR**



NOS PROJETS

Petite Enfance

- ✓ Continuer nos actions pour **innover avec de nouvelles méthodes et supports pour l'éveil musical du tout petit** en Ile de France et en Nouvelle Aquitaine.
- ✓ Construire de nouvelles **conventions de partenariat** avec des crèches associatives et des projets de financement pour l'éveil culturel des enfants accueillis dans ces crèches.

Hôpital et pédiatrie

- ✓ Développer le projet des « **Musi'soins** » dans différents services de l'Hôpital Debré pour une durée de deux ans en partenariat avec les soignants et cadres de santé.
- ✓ Développer les « Musi'soins » dans différents hôpitaux d'Ile de France et Nouvelle Aquitaine.

Parentalité et précarité

- ✓ Consolider notre partenariat avec Emmaüs Solidarité en proposant des ateliers de **renforcement du lien intra-familial** par la musique dans plusieurs centres d'hébergement.
- ✓ Proposer une version « augmentée » des **Concerts Solidaires** à la fin de l'année 2026 : se produire dans plus de lieux, toucher d'avantage de familles.
- ✓ Proposer des ateliers musicaux à destination des **adultes isolés** dits « grands marginaux » hébergés en résidence sociale.

Développement Nouvelle Aquitaine

- ✓ Année d'approfondissement terrain, diagnostique, rencontres et échanges pour déployer des ateliers Vox Family sur le territoire.
- ✓ Développer les projets Petite Enfance, parentalité et projet pilote Musi'soins au sein de la région notamment à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux.



TÉMOIGNAGES



« Depuis 6 ans, j'ai la chance de côtoyer l'équipe de Vox Family lors des ateliers musicaux qu'elle propose. J'apprécie particulièrement l'approche pédagogique avancée : libre expression des enfants, manipulation des instruments et déploiement de différentes thématiques permettant de mettre du sens à l'utilisation des instruments par les enfants. Elle sait les solliciter, les encourager et cela leur donne confiance en eux. C'est à chaque fois un super moment de partage, de joie que les enfants et l'équipe attendent avec impatience. »

DUGOT Roxanne - Directrice adjointe crèche l'Ours en Terrasse, Paris 20ème

« Vox Family, ce n'est pas seulement un atelier musical : c'est une véritable aventure sensorielle et humaine. C'est une invitation au voyage, un voyage des sens mais aussi vers la rencontre de l'autre. À travers les instruments et le chant, les enfants découvrent un langage universel qui favorise le vivre-ensemble. Ces ateliers, d'une grande richesse, jouent un rôle essentiel dans le bien-être des tout-petits... »

DUFOUR Fadila - Coordinatrice pédagogique, association ABC Puéricultures, Paris

« Un enfant prématuré hospitalisé en réanimation a ouvert grands les yeux durant la séance, chose qu'il ne faisait pas avant, l'interne a qualifié de miracle cette situation. Un autre patient a vu sa fréquence cardiaque diminuée, l'apaisement de la musique a été très bénéfique surtout lors de la pose de la sonde nasale, la maman a également pu être soulagée que cela se fasse en douceur. »

BOUTIH Nadia - cadre de santé, service réanimation de l'hôpital Robert Debré, Paris 19ème.

« Quand vous venez faire de la musique, ça permet d'amener une atmosphère de joie et d'ailleurs ! Les parents souvent se détendent en chantant et le soin est abordé de façon moins stressante. Et pour moi, si l'ensemble des personnes et surtout l'enfant sont moins stressés je peux travailler de façon plus efficace et plus rapide. Et l'enfant sera moins dans la peur pour les soins suivants. Ce sentiment est fondamental dans les premiers jours de vie des enfants atteints de génodermatoses. »

CORSET Isabelle - Infirmière au Centre de Soin MAGEC (maladies de peau génétiques), Paris 15ème.

INDICATEURS

SATISFACTION ET PÉRENNITÉ

Depuis 2017, le taux de satisfaction de nos partenaires quant à la qualité de nos ateliers est en constante augmentation. 98% de nos partenaires ont souhaité maintenir ou **prolonger nos ateliers au sein de leur structure.**

Le bouche à oreille s'est révélé efficace auprès des parents et des professionnel.les de la petite enfance.

- Entre 2016 (année de création de la méthode) et 2019, nous sommes passés de **3 interventions mensuelles** à **50 interventions mensuelles.**
- Entre 2017 et 2024, nous sommes passés de **4 structures partenaires** à **40 structures partenaires.**
- Entre 2017 et 2023 nous sommes passés de **20 familles** dans notre réseau d'ateliers parentaux à **600 familles.**

ÉVALUATION

Vox Family en tant qu'association est une jeune structure en développement. Le temps que s'installe notre modèle associatif de façon pérenne, nous travaillons avec un système d'évaluation qui sera perfectible en fonction de notre évolution.

1. **Questionnaires de satisfaction** : Envoi de questionnaires aux partenaires après chaque cycle d'ateliers pour évaluer la qualité, la logistique, et l'impact perçu.
2. **Réunions de suivi** : Entretiens réguliers avec les partenaires pour discuter des points d'amélioration et de l'impact observé sur les bénéficiaires.
3. **Session pédagogie et ressources** : Mise au point avec les intervenant.es sur l'évolution de la pédagogie, des points de travail à améliorer, partage sur de nouveaux outils.
4. **Évaluation sociologique** : nombre d'enfant et famille touchés par l'association selon les structures, les environnements sociaux, les tranches d'âge...
5. **Bilan annuel** : Analyse des résultats des indicateurs et des retours des partenaires pour ajuster les actions futures et renforcer la collaboration.

NOS PARTENAIRES



Hôpital
Robert-Debré
AP-HP

ASSOCIATION
ABC PUÉRICULTURE

Les enfants s'éveillent



ville de
Pantin



NOS ANGES GARDIENS



Fondation
de
France



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FDVA

FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT...



Nos **musicien.nes intervenant.es et bénévoles** : vous êtes nos rayons de soleil, des sources de joie et de créativité. Merci pour ce que vous apportez aux familles, aux enfants et à l'association Vox Family.

Nos partenaires, et particulièrement ceux qui travaillent **au plus près des enfants** en état de fragilité : infirmière.s, soignants, travailleur.ses sociaux, professionnel.les de la petite enfance, assistantes maternelles... vous êtes nos héros.ïnes.

Emmaüs Solidarité, ABC Puéricultures, les acteurs de la petite enfance de la ville de Pantin et du Pré Saint Gervais : merci de nous faire confiance depuis si longtemps.

Nadia Boutih (cadre de santé du service réanimation de l'hôpital Robert Debré) et **Monia Chaban** (chargée de relation aux associations de l'hôpital Debré) : merci de nous avoir aidé à faire notre place au sein des services de l'hôpital et d'avoir cru en nous.

Nos partenaires financiers : **Haddad Brands** qui nous a mis le pied à l'étrier pour qu'on puisse créer de nouveaux projets, le **ministère chargé du soutien aux associations** et la **Fondation de France** pour avoir cru au projet « Concerts Solidaires ».

Les membres de notre **Conseil d'Administration** dont le soutien et les conseils sont précieux.

Le plus grand des mercis à nos trois « bonnes fées » : **Lucile Guez, Julie Cocagne** et **Lola Koprak**. Vous avez porté un vent de fraîcheur et de renouveau à notre association. Vous nous avez appris, vous nous avez fait grandir.

